

## Le Snac recherche sa ou son délégué(e) général(e)

Sous la direction du Conseil syndical et de son Bureau, vous serez chargé(e) de l'exécution des décisions des élus du Syndicat national des auteurs et des compositeurs et de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la bonne organisation du syndicat. Vous serez amené(e), dans certaines réunions extérieures à représenter les adhérents du Snac et à porter sa représentativité des métiers qu'il regroupe.

Vous aurez la responsabilité de gérer au quotidien l'organisation administrative du syndicat avec l'appui de ses salariés que vous encadrerez.

Vous travaillerez également en lien avec toutes les organisations professionnelles et tous les consultants extérieurs nécessaires sur tous les aspects politiques, économiques, juridiques et sociaux concernant les auteurs et autrices que représente le syndicat.

### Fiche de poste

- Expérience professionnelle : minimum 5 ans – connaissances et expérience de l'environnement des organisations professionnelles et des métiers de la création.
- Diplôme en droit de la propriété intellectuelle.
- Type de contrat : CDI, statut cadre.
- Rémunération brute mensuelle négociable selon compétences et expérience.
- Prise en charge de 50 % de la carte de transport.
- Chèques déjeuner.
- Lieux de mission : locaux dans le centre de Paris (plus possibilité de jours de télétravail à convenir), déplacements ponctuels relativement rares à prévoir (principalement France métropolitaine).

Début de mission : septembre 2023.

**Modalités de candidatures** : lettre de motivation, CV et prétentions à envoyer par mail à : [recrutement@snac.fr](mailto:recrutement@snac.fr)

#### Modalités de recrutement :

Date limite de candidature : fin avril.  
Premier entretien : 3<sup>e</sup> semaine de mai.  
Second entretien : 4<sup>e</sup> semaine de mai.  
Engagement début septembre 2023.

#### A PROPOS DU SNAC

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC) est le seul syndicat professionnel ayant pour objet de regrouper des auteurs et/ou des compositeurs dans les secteurs : du livre (littérature, bande dessinée, jeunesse, scientifique et technique), du spectacle vivant (théâtre, danse, scénographie), de la musique (actuelle, contemporaine et à l'image), et de l'audiovisuel (scénaristes, réalisateurs, auteurs des arts sonores, audiodescripteurs, auteurs de doublage et de sous-titrage).

Le Snac cherche à assurer pour tous les auteurs qu'il regroupe et par tous les moyens utiles, la défense des droits moraux et patrimoniaux des auteurs et des compositeurs tant collectifs qu'individuels.

Le Snac assiste et conseille les auteurs sur toutes questions juridiques touchant au statut de l'auteur, à ses règles sociales et fiscales.

Le Snac regroupe environ 1.000 auteurs et/ou compositeurs.

Le Snac a été créé en 1946, il est membre, entre autres, de la FNSAC-CGT (Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle).